



Voici les échanges qui ont eu lieu avec le ministre Blanquer au matin du 30 avril

Présentation du ministre :

Le Ministre a rappelé que l'échelonnement de la réouverture des écoles et établissements scolaires répond à un triple objectif social, sanitaire et économique. Il a rappelé que le risque d'effondrement du pays était réel. Il y a un enjeu pour l'avenir des services publics si l'état était en faillite. Il y a aussi un enjeu particulier pour le service public d'éducation pour lequel nous ne devons pas risquer qu'une partie de la population ne prenne l'habitude de faire sans.

Il a structuré sa présentation en 3 points :

LA DOCTRINE SANITAIRE

1. Le protocole sanitaire

Issu des recommandations du conseil scientifique, du bureau Véritas et du ministère de la santé, le protocole sanitaire devrait être présenté publiquement cette semaine.

2. Les masques

Comme déjà annoncé, le Ministre a rappelé que des masques seront prévus pour les jeunes ou adultes symptomatiques dans les écoles, pour les collégiens et pour les lycéens en cas de réouverture. Des vidéos de formation au port du masque devront être proposées.

3. Les Tests

Le test général à l'échelle de toute la population au 11 mai n'est ni faisable, ni pertinent. Le gouvernement prévoit d'en réaliser 700 000 par semaine pour éviter les chaînes de transmission. En ce qui concerne leur usage dans les établissements scolaires, la procédure serait la suivante : Si déclaration de symptômes élèves ou personnels test = Si celui-ci s'avère positif = test des cas contact (estimé à environ 30 personnes) et ainsi de suite...

Ces dépistages seraient effectués par des équipes compétentes qui viendraient dans les écoles et établissements. Possibilité de fermeture de classe ou d'école.

L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Le ministre a rappelé qu'il y a 4 situations possibles pour un élève : présentiel, distance, étude ou activité santé/sport/civisme/culture. Il indiquera, à titre d'exemple, des modèles organisationnels par niveau mais permettra la souplesse pour que les schémas puissent être co-construits localement. Il ajoute que certains publics seront prioritaires : les élèves en situation de handicap, en situation scolaire difficile, les enfants des professionnels de santé et indispensable et les fratries. Il appelle enfin à ce que les familles soient informées et que les mois de mai et juin permettent la personnalisation des parcours

LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES

Il annonce un retour assez modeste car seuls 1 à 2 millions d'élèves seraient attendus dans un premier temps (sur 12 millions) alors que lui-même avait plutôt tablé sur 3 millions. Une circulaire annoncera le cadre national de reprise.

L'UNSA Éducation

Au-delà du fait d'avoir rappelé notre analyse générale sur la situation, l'état de très forte tension chez les personnels, le gros point noir sur le premier degré et le peu de confiance notamment intensifié par les successions d'annonces ; à retrouver dans notre dernier communiqué, voici une partie des réponses, alertes et revendications que nous avons à nouveau portées :

Sur les enjeux sanitaires

- **Une version courte du protocole** ; que les 66 pages soient synthétisées pour permettre à tous de s'approprier rapidement les informations cruciales
- **La protection juridique maximale** pour les personnels et notamment des directeurs d'école soit clairement garantie. Il faut clarifier les modalités de la décision de réouverture qui ne peut reposer sur la responsabilité des perdre, des directeurs.trices et des IEN.
- **Une prérentrée allongée** pour la réouverture des écoles maternelles et primaires. S'il est difficile de revenir sur les propos du PM, une souplesse et un échelonnement est impératif à la vue de l'organisation que doivent prévoir les équipes : restauration, aménagement des locaux, des horaires, se former aux gestes barrières, connaître les familles qui viendront ainsi que les enseignants...

Sur les conditions RH

- Le statut administratif des personnels doit être clarifié : personnes fragiles, ou qui partage le domicile de personnels fragiles, qui n'ont pas de mode de garde. Prévoir aussi que certains collègues auront peur de revenir ou peur de remettre leur(s) enfant(s) à l'école.
- Le télétravail doit rester la règle là où c'est possible
- La santé au travail doit être prise en compte par le ministère aux vues des conditions du confinement, les risques de RPS, la peur du retour dans les établissements ou services, la surcharge imposée.
- Pas possible d'imposer (et le ministre d'accord) à la fois travail en présentiel et l'enseignement à distance pour un-e même enseignant-e

Penser à parler de toutes et tous et à toutes et tous les personnels

- Les personnels de santé. Nous avons demandé à ce qu'ils soient mieux associés à la reprise notamment dans l'accompagnement des équipes sur ce sujet. Nous avons rappelé que ce n'avait pas été le cas dans la gestion du confinement et que c'était dommageable
- Les autres établissements ne sont jamais évoqués. Nous regrettons qu'il n'y ait pas d'informations sur les conditions de réouverture des CIO, GRETA, Rectorat, DSDEN, mais aussi secteur médico-social qui accueille des élèves (IME, Sessad,...)
- Les AESH sont souvent dans des conditions précaires. Il est nécessaire qu'une communication leur soit adressée d'autant plus que les enfants en situation de handicap sont un public prioritaire pour le retour dans les écoles.
- Accompagner les collègues avec des éléments clairs pour la communication avec les familles.

Liens avec les collectivités :

- Besoin de clarifier le positionnement de chacune des collectivités. Il y a une dimension politique à prendre en compte mais c'est parfois compliqué quand les départements ou les régions font des choix différents. Il faut des cadrages clairs par voie officielle.
- Sur les écoles, il est important là aussi de clarifier le rôle de chacun en fonction des temps scolaires et périscolaires.

Enjeux pour les élèves, lycées, stages, examens, ... :

- Donner rapidement les éléments de cadrage pour l'organisation des examens en contrôle continu (par ailleurs annulation nécessaire de l'oral de français).
- Interrogation sur les PFMP et sur BTS : Il n'y aura pas de stage pour les élèves de LP avant l'été. Pour les BTS ça va être précisé avec la DGESIP.
- Pour la fin d'année en lycée nous lui avons dit que nous aurions de propositions fédérales pour garder du contact avec les élèves.
- Ne pas oublier le travail avec les partenaires de l'éducation populaire et notamment dans les zones prioritaires si on veut pouvoir créer du lien avec des élèves potentiellement décrocheurs.

Préparer la rentrée 2020

- Les mois de mai et juin doivent permettre de préparer la rentrée de septembre 2020
Le ministre annonce qu'un groupe de travail sera mis en place. La fédération avec ses syndicats sera force de proposition sur ce point aussi. La question du creusement des inégalités entre élèves sera un enjeu important à travailler pour penser la rentrée mais aussi l'année scolaire 2020/2021.
- On doit penser l'articulation présentiel / enseignement à distance.

[Enquête du SE-UNSA 51 sur l'organisation \(répondre dès que possible\)](#) Merci pour vos retours précieux